

UN BUDGET COMME ÇA



ON N'EN VEUT PAS !

JEUDI 6 NOVEMBRE
14 H Montbéliard
Pierre à Poissons



Un budget contre les retraités et tous les salariés

Le budget 2026 présenté par le gouvernement à l'Assemblée nationale est une attaque en règle contre le pouvoir d'achat et les droits des retraités et des salariés.

Les 8 organisations de retraités, CGT, FO, CFE/CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR/FP, Ensemble et solidaires, appellent tous les retraités à manifester dans l'unité, partout en France, jeudi 6 novembre :

- pour faire reculer le gouvernement et empêcher l'adoption de ce budget par l'assemblée nationale, ou sa promulgation par décret,
- pour obtenir des mesures de justice sociale et fiscale.

La CGT appelle tous les salariés, qui sont aussi concernés, à se joindre à cette manifestation.

Non au gel des retraites !

En bloquant les retraites en 2026 (0 % d'augmentation), puis en les faisant évoluer moins vite que l'inflation jusqu'en 2030, le gouvernement veut faire les poches des retraités qui subiraient de plein fouet la hausse des prix !

Avec 1,4 % d'inflation non compensée, un retraité avec 1500 € mensuels perdrait 252 € par an à partir de 2026 ! Un retraité avec 2000 € perdrait 336 € ! Et combien en plus les années suivantes ?

Année blanche ou année noire ?

Avec le gel du barème des impôts, la maigre revalorisation que nous avons eu en 2025 se traduirait par une hausse de notre impôt sur le revenu. Et 200 000 foyers jusqu'alors non imposables le deviendraient !

Avec le gel du barème de la CSG, de nombreux retraités dispensés de CSG devraient la payer, d'autres actuellement au taux réduit (3,8 %) passeraient au taux moyen (6,6 %) alors que d'autres basculeraient au taux plein (8,3 %).

Déduction fiscale : tous perdants !

Le gouvernement veut remplacer, pour les retraités, la déduction fiscale de 10 % par un abattement forfaitaire de 2000 €. Il affirme de façon mensongère que les « petites retraites » (moins de 1625 €) seront gagnantes. En réalité, avec le gel du barème, tous les retraités paieront plus d'impôts !

Et pour beaucoup la note sera salée, le gouvernement estimant qu'il va y gagner 1 Milliard €.

Taxation des mutuelles

La hausse de la taxe sur les mutuelles va encore faire grimper leurs tarifs alors que de nombreux retraités ne peuvent déjà plus suivre les augmentations à répétition !

Franchises médicales

Le droit de se soigner est menacé.

- Doublement des franchises médicales à payer sur chaque consultation, chaque boîte de médicaments ... avec un plafond général porté à 350 € !
- Extension des franchises aux soins dentaires.
- Limitation de la prise en charge des ALD (affections de longue durée).



Les principes mêmes de notre Sécurité sociale sont remis en cause : le gouvernement et le patronat veulent remplacer la carte vitale par la carte bleue !

Services publics au régime sec

Alors que l'éducation nationale, les hôpitaux et EHPAD publics manquent cruellement de moyens, M. Lecornu prévoit 3100 suppressions d'emplois dans la fonction publique.

Avec un personnel insuffisant et à bout de souffle, les temps d'attente aux urgences n'ont pas fini d'exploser et le niveau scolaire de baisser !

De l'argent il y en a !

- 211 milliards d'aides publiques sont versés aux entreprises sans aucune contrepartie en matière d'emploi,
- Les patrons du CAC 40 engrangent des profits-record,
- Le nombre et la fortune des milliardaires ont doublé en quelques années mais ils échappent à l'impôt par le biais de sociétés-écran.

Pourtant, le gouvernement et les députés LR, RN et macronistes, main dans la main :

- refusent toujours une taxation des plus riches. Même minime avec la taxe Zucman.
- et consacrent 413 milliards à la loi de programmation militaire !

Exigeons la justice sociale et fiscale !

Les salariés attaqués aussi

- Dans le privé, le blocage du SMIC va aggraver la situation de tous les petits salaires qui dépendent de son évolution.
- Dans la fonction publique, le gel du point d'indice va bloquer toutes les rémunérations.
- Comme les retraités, les salariés sont visés par la taxation des mutuelles et l'augmentation des franchises médicales : S'y ajoute :
 - La limitation à 15 jours des arrêts-maladie.
 - Et dans le public, le jour de carence (que le gouvernement et le patronat voudrait étendre à tout le privé) et la perte de 10 % sur l'indemnisation en maladie.
- Le gouvernement prévoit de taxer à hauteur de 8 % les prestations des Comités d'entreprises (CSE) : chèques-restaurants, chèques-vacances, cadeaux de Noël et aides diverses, ce qui réduiraient d'autant ce dont peuvent bénéficier les salariés.

Un budget comme ça, on n'en veut pas !

Comme partout en France, rassemblement unitaire

Jeudi 6 novembre 14H à Montbéliard !

Pierre à poissons (en bas de la rue piétonne)